

Compte-rendu du Conseil Municipal du 10 juillet 2026.

Début de séance à 19h45.

Présents : LADEVIE Cécile, COLLIN François, CLEMENSAC Danièle, CHAMBEFORT Norbert, BOYER-GOLLIARD Françoise, DURAND Alain, BEAU-MALLET Catherine, BRUGIERE Claude, LEJEMTEL Flavie et PLANE Frédéric.

Excusée : COLLIN Pascale avec Procuration à Mr COLLIN François.

10 Personnes + 1 procuration.

Ordre du jour : - 1 : Remboursement frais kilométriques des élus.

- 2 : Renonciation de Mme CLEMENSAC Danièle à ses indemnités de 2^{ème} Adjointe, en totalité.
- 3 : Questions diverses, échanges.

- 1- Vote sur le remboursement des frais kilométriques pour les élus assistant à des réunions dans le cadre de leur Mission. Pour cela, chacun doit fournir la convocation.

Vote à l'unanimité. Pour : 11 / 11.

- 2- Délibération sur la renonciation de Mme CLEMENSAC Danièle à ses indemnités de 2^{ème} Adjointe, en totalité.

Vote à l'unanimité. Pour : 11 / 11.

- 3- 1) Désignation de la Commission de surveillance de la liste Electorale de la commune.

2 Elus : LEJEMTEL Flavie et PLANE Frédéric.

4 personnes de la Commune désignée.

2) ADIT : Depuis 2016, la Protection des données est obligatoire, l'ADIT propose ce service pour 455€ / an, et intervient 2 fois dans l'année. Il sera demandé s'il faut une délibération au prochain conseil Municipal.

3) Synthèse de Danièle CLEMENSAC sur une réunion de la Commission du SICTOM.

=> Achat de camions d'occasion et non « neufs » pour abaisser les charges et posséder du matériel déjà éprouvé mais en bon état de marche.

=>Rappel qu'il est possible de lever les ordures exceptionnellement, hors tournées habituelles, si les colonnes sont pleines. Il faut appeler le SICTOM pour les prévenir afin qu'ils organisent la collecte.

=> Une benne d'« encombrants » sera à disposition sur la Commune du 7 au 12 janvier 2027, au Chausse-haut à côté du Four.

4) Info : Les résidences secondaires, à usage de Gîte, ne paient plus de Taxe d'habitation.

5) Déballage de propositions de Travaux à prévoir afin de lancer les demandes de Subventions : FIC à hauteur de 40 % Maximum, voir si la DETR peut compléter et si oui , à quel %.

- Chapelle.

- Réfection de l'électricité de l'église.

- Mur de soutènement vers l'église.

- Fin juillet, les brigades Environnement de l'API seront présents sur la Commune, l'habillage de l'abri Bus du Fromental en bardage bois est évoqué, Cécile LADEVIE fait une estimation des frais à prévoir.

- L'ADIT demande le recensement des Kms de rues et chemins bitumés sur la Commune, ainsi que l'état général de ces derniers, pour établir un barème et associer des montants de subventions allouées en fonction.

- Le Conseil Municipal donne l'autorisation à Claude BRUGIERE, pour demander des données concernant les débits d'eau de la source du Saran et évoquer des sujets comme le plan de gestion de la sécheresse, les capacités de la source à alimenter d'autres habitations, et la répartition avec le monde agricole si des mesures de restrictions étaient appliquées.

Fin de séance : 21h40.